

QU'EST-CE QUE L'AUTISME ?

L'autisme est un trouble neurodéveloppemental qui affecte la façon dont une personne communique et interagit avec le monde qui l'entoure.

C'est un handicap présent tout au long de la vie.

Elles peuvent être



plus ou moins **sensibles** sur le plan sensoriel



avoir des **comportements particuliers**



et des **intérêts spécifiques**.

Leur poste est facilement aménageable.

QUELS AVANTAGES ?

En recrutant une personne autiste, **vous intégrez les compétences suivantes :**

- ✓ **Rigueur**
- ✓ **Ordre et organisation**
- ✓ **Ponctualité**
- ✓ **Sens de l'observation et souci du détail**
- ✓ **Logique**
- ✓ **Pensée visuelle et concrète**
- ✓ **Respect des règles**
- ✓ **Mémoire des faits et des chiffres**



Les aménagements décrits ci-dessous bénéficieront à tous vos salariés



Sensibiliser les équipes et le collectif de travail

Organiser un espace repère calme et sans stimulation

Donnez des instructions et des protocoles clairs, concrets et écrits

Privilégiez les consignes et procédures visuelles et imagées

Donnez des objectifs priorisables et quantifiables

Structurer la journée de travail (calendrier, planning, minuteur...) et les relations avec les collègues

Faites un retour régulier sur le travail fourni par votre salarié en valorisant les aspects positifs

Désignez dans votre équipe deux tuteurs, personnes ressources

Ménagez des temps de pause et anticipez tout changement

Suite à des explications, demandez un retour sur ce qu'ils ont compris